Cinquante deuxième année. - N ° 147 A Samedi 4 et dimanche 5 août 2018

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1

01 – AIN

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURG-EN-BRESSE

Ventes et cessions

402 031 520 RCS Bourg-en-Bresse.
SRMI.
Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.
Capital : 160000.00 EUR.
Adresse : 200, rue de la Craz, 01440 Viriat.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE La société C'PRO INFORMATIQUE, société par actions simplifiée au capital de 1.045.000 €, dont le siège social est à VALENCE (26000) 53 Avenue des Langories, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROMANS sous le numéro 415.050.525, ET La société SRMI, société par actions simplifiée à associée unique, au capital de 160.000 €, dont le siège social est à VIRIAT (01440) 200 rue de la Craz, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOURG EN BRESSE sous le numéro 402.031.520, AVIS DE PROJET DE FUSION 1/ Fusion par voie d'absorption par la Société C'PRO INFORMATIQUE de la Société SRMI. Projet en date du 24 juillet 2018 2/ La société SRMI ferait apport à la société C'PRO INFORMATIQUE de la totalité de son actif, soit 1.482.002,29 euros à charge de la totalité de son passif, soit 840.848,98 euros – soit actif net 641.153,31 euros. Montant prévu de la prime de fusion 1.869.346,69 euros (mali) 3/ La société C'PRO INFORMATIQUE détenant la totalité des 3.925 actions composant le capital social de la société SRMI, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé (absorption d'une filiale détenue à 100%). 4/ Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de ROMANS le 31 juillet 2018 au nom de la société C'PRO INFORMATIQUE et au greffe du Tribunal de Commerce de BOURG EN BRESSE le 02 Août 2018 au nom de la société SRMI..